

# Compte rendu CSE du 16 Février 2022

## Consultation augmentation de capital d'IT-CE

La poursuite du projet Hermès qui prévoit un rapprochement des structures informatiques CE et BP (IT-CE, I-BP et DSI SEF au niveau de BPCE) par passage de GIE en SNC pour bénéficier d'un cadre fiscal favorable.

Afin d'équilibrer la répartition de capital des différents intervenants il faut procéder à une augmentation de capital de 11 millions pour le CE (soit 568 000 euros pour la CEMP) et de 5,2 millions pour les BP.

Nous ne sommes consultés que sur la partie financière mais Mme Remy nous précise qu'il n'y a pas d'impact sur les emplois. Le but est évidemment de réaliser des économies d'échelle.

En Juillet une bascule est prévue pour l'outil à destination des salariés. Cela devrait être un vrai plus attendu de longue date.

Quel est l'impact sur notre pnb et notre intéressement ?

La direction nous affirme qu'il sera faible de l'ordre de 10K€ sur le PNB et qu'il est important d'investir sur le sujet.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas la même logique d'investissement au niveau des ressources humaines !

C'est pourquoi nous nous sommes abstenus d'émettre un avis sur ce point.

## Consultation évolution de la DRCCP

Il est nécessaire de développer ce service pour pallier à l'accroissement des volumes d'activité mais aussi pour renforcer la gestion de projet et notre participation accrue sur les projets nationaux.

Création de 2 postes supplémentaires d'analyste crédit BDR .La direction nous a précisé ouvrir les postes à tous les salariés mais il semblerait au vu des échanges que ce recrutement serait pourvu en externe car on recherche des compétences déjà établies. Nous regrettons cette position qui résulte d'une tension particulière au niveau de la gestion RH sur les métiers BDR (turn over important).

Création d'un poste de chargé de mission Projets Finance et Risques avec recrutement en interne car la compétence existe et cela facilitera la rapidité de prise de poste (acculturation déjà faite).

Au sujet du questionnement sur le dimensionnement de la partie analyste BDD la direction nous répond qu'au besoin (évolution de l'activité) ils pourront faire évoluer les effectifs à la hausse.

Les élus votent unanimement pour la création de 3 postes à la DRCCP.

## Information sur le projet de part variable Vente Services Clients de la DSBS

Les services Direct immo, versement de fonds, Middle office pro et Middle office flux sont concernés.

la nouvelle Part variable est axée sur 3 indicateurs macro :

- le développement
- la performance opérationnelle
- la qualité perçue

Le point commun c'est la part plus importante sur la satisfaction client (interne et externe) avec notamment la mesure de la qualité perçue par les clients externes.

Nous notons le dé plafonnement de certaines réglettes qui mesurent la performance jusqu'à 15.

Nous regrettons la différence des curseurs entre les salariés et les managers qui peut nuire à la cohésion d'équipe.

Nous notons un GAP important concernant l'item du taux de décroché entre les niveaux de perf entre 2021 et 2022 on passe de 70% pour 65% l'an dernier pour obtenir 10.

Nous signalons que les outils de suivi (ex : Odigo pour la téléphonie) ne sont pas complètement opérationnels et qu'il faudra en tenir compte pour le calcul final de la part variable Mr Gulkachian nous a assuré que ce sera fait.

Bref comme d'habitude écouté mais pas entendu par la Direction....

## Consultation sur le transfert de l'agence de Toulouse Grande Bretagne:

Suite aux réponses négatives apportées ce jour aux demandes des élus (accès aux parkings pour employés et clients, dimensionnement de l'agence revu à la hausse avec un bureau en plus) les élus émettent unanimement un avis négatif.

## Questions Diverses :

**-Incivilité/ agression** le sujet est abordé et le constat montre que la prévention n'est pas à la hauteur des situations vécues par les salariés.

Par ailleurs la dernière heure du Jeudi ou été abordé ce sujet et sa gestion doit alerter car il n'y est même fait référence **à l'article 81-3 du statut du personnel**. Pourtant il est essentiel car il oblige l'entreprise sur plusieurs points qui ne sont pas ou mal expliqués dans le document de l'heure du jeudi.

***Par exemple, suite à une agression vous avez droit à 2 jours de repos rémunérés !***

Bref en cas d'agression contactez-nous pour connaître vos VRAIS droits !

**-l'augmentation des taux réglementés** a un impact(négatif) de 15 à 17 millions sur le PNB mais, selon la Direction, la hausse des taux immobiliers a un effet positif compensant cet effet, donc pas de révision de la trajectoire pour 2022, à ce jour.

**-Banque de temps**, un point sera fait courant Mars et une information pour assurer le suivi et la bonne gestion (comme souhaité par la RH) mis en place afin d'éviter les situations vécues fin 2021.

**-Grève Nationale et Interprofessionnelle du 27 Janvier** La direction nous a communiqué en séance les chiffres suivants :

9 agences fermées et 65 grévistes. Pour un mouvement National c'est un nombre plus important que d'habitude.

Nous sommes certains que sur un mouvement local, propre à la CEMP la réponse aurait été d'un tout autre niveau.

**Demain, 18 Février !**

***Dernière Réunion NAO, nous vous informerons dans l'après-midi et nous vous demanderons votre avis.***

